

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

- sur la demande d'autorisation environnementale sollicitée par la société KEM ONE au titre de travaux miniers, pour la réalisation puis l'exploitation de 3 nouveaux doublets et de 2 puits de reconnexion, situés sur le territoire de Vauvert, sur l'emprise de la concession de mines de sels de sodium dite de "Parrapon",
- et sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Vauvert.

Communes de Vauvert et de Beauvoisin

Par arrêté préfectoral en date du 21 février 2025, une enquête publique unique est ouverte pendant une période de 32 jours, **du lundi 17 mars 2025 à 9H00, au jeudi 17 avril 2025 à 17H00 sur les communes de VAUVERT et de BEAUVOISIN**, préalable à :

-la demande d'autorisation environnementale au titre de travaux miniers, sollicitée par la société KEM ONE, dont le siège social est fixé Immeuble Le Quadrille, 19, rue Jacqueline Auriol 69008 LYON, pour la réalisation puis l'exploitation de 3 nouveaux doublets et de 2 puits de reconnexion, situés sur le territoire de Vauvert, sur l'emprise de la concession de mines de sels de sodium dite de "Parrapon",
- et à la mise en compatibilité du PLU de la commune de Vauvert dans le cadre de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Vauvert.

Ce projet relève du 1° de l'article 3 du décret n°2006-649 du 2/06/2006 modifié relatif aux travaux miniers, aux travaux de stockage souterrain et à la police des mines et des stockages souterrains, et par conséquent à l'autorisation prévue par l'article L. 162-3 du code minier.

Au titre de la loi sur l'eau, la demande est soumise à déclaration IOTA mentionnée au II de l'article L. 214-3 du code de l'environnement, au titre de la rubrique 2.1.5.0. de la nomenclature IOTA.

Pendant cette période, la demande d'autorisation environnementale au titre de travaux miniers comportant notamment une étude d'impact ainsi que les pièces annexées et la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Vauvert resteront déposées en mairies de Vauvert (Direction de l'urbanisme, de l'aménagement et de la transition écologique) et Beauvoisin, pour être tenues à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- VAUVERT, commune siège (Direction de l'urbanisme, de l'aménagement et de la transition écologique 9, Rue du Jardinnet, 30310 VAUVERT) : lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et mardi et jeudi de 13h30 à 17h00

- BEAUVOISIN (Hôtel de ville, rue de la Mairie, 30640 Beauvoisin) : lundi de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, mardi de 8h30 à 12h00, mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, jeudi de 9h00 à 12h00 et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30

Le dossier d'autorisation environnementale au titre de travaux miniers et la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Vauvert pourront également être consultés sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5996>, **du lundi 17 mars 2025 à 9H00, au jeudi 17 avril 2025 à 17H00.**

Le lien permettant d'accéder à l'enquête publique unique sera également mentionné sur le site internet des services de l'État: <https://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Projet-de-travaux-miniers-de-la-concession-de-mines-de-sels-de-Sodium-de-Parrapon-a-Vauvert-et-Beauvoisin-et-declaration-de-projet-emportant-mise-en-compatibilite-du-PLU-de-Vauvert>

Conformément à l'article L122-1 VI du code de l'environnement, l'étude d'impact ainsi que la réponse écrite à l'avis de l'autorité environnementale concernant le dossier de demande d'autorisation environnementale au titre de travaux miniers seront également mis en ligne sur la plateforme: www.projets-environnement.gouv.fr.

Un accès gratuit au dossier sera rendu possible pendant la durée de l'enquête sur un poste informatique au bureau de la réglementation générale et de l'environnement de la préfecture du Gard, du lundi au vendredi, de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00, uniquement sur rendez-vous pris à l'adresse mail suivante: pref-environnement@gard.gouv.fr, à défaut par téléphone au 04 66 36 42 80 ou 04 66 36 43 04.

Des informations complémentaires sur la demande d'autorisation environnementale d'ouverture de travaux miniers pourront être demandées

à la société KEM ONE, auprès de M. François-Xavier GLOUX, Responsable de la saline de Vauvert par téléphone: 06 62 18 14 48 ou par mail: francois-xavier.gloux@kemone.com

Les informations relatives à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Vauvert peuvent être demandées à la commune de Vauvert - Madame Anaïs LECOLLEY-SEGADO, Directrice de l'Urbanisme, l'Aménagement et de la Transition écologique, par téléphone 07 72 01 91 56 ou par mail: anaïs.lecolley-segado@vauvert.com

Les observations, propositions et contre-propositions du public seront consignées en mairie de Vauvert et de Beauvoisin sur le registre d'enquête publique unique ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur. Celles qui lui seront adressées par écrit, en mairie de Vauvert, siège de l'enquête (à l'attention de M. Etienne TARDIOU, commissaire enquêteur - Dossier KEM ONE et mise en compatibilité du PLU de Vauvert - Direction de l'urbanisme, de l'aménagement et de la transition écologique 9, Rue du Jardinnet, 30310 VAUVERT) seront annexées au-dit registre.

Le public pourra également faire part de ses observations et propositions sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante: <https://www.registre-dematerialise.fr/5996> ou par mail à l'adresse électronique suivante : enquete-publique-5996@registre-dematerialise.fr **du lundi 17 mars 2025 à 9H00 au jeudi 17 avril 2025 à 17H00.**

M. Etienne TARDIOU, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, retraité, désigné commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Nîmes, recevra personnellement les observations du public à l'occasion des permanences qui seront tenues en mairie aux jours et heures suivants :

Lieux	Permanences (dates et horaires)
Mairie de VAUVERT (Direction de l'urbanisme, de l'aménagement et de la transition écologique 9, Rue du Jardinnet, 30310 VAUVERT	- lundi 17 mars 2025, de 9h à 12h - jeudi 17 avril 2025, de 14h à 17h
Mairie de BEAUVOISIN	- vendredi 28 mars 2025, de 9h à 12h - lundi 7 avril 2025, de 15h à 17h

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête. Le présent avis sera affiché en mairies de Vauvert et Beauvoisin. Il sera également affiché par les soins du demandeur sur chacune des voies d'accès et sur le lieu prévu pour la réalisation du projet.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du bureau de la réglementation générale et de l'environnement de la préfecture du Gard, dès la publication de cet avis.

Toute personne pourra, après l'enquête publique, prendre connaissance, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie de Vauvert, Beauvoisin, à la préfecture du Gard - Bureau de la réglementation générale et de l'environnement, ainsi que sur le site internet des services de l'État (<https://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Projet-de-travaux-miniers-de-la-concession-de-mines-de-sels-de-Sodium-de-Parrapon-a-Vauvert-et-Beauvoisin-et-declaration-de-projet-emportant-mise-en-compatibilite-du-PLU-de-Vauvert>) du rapport, des conclusions motivées du commissaire enquêteur et du mémoire en réponse du demandeur, s'il existe.

A l'issue de la procédure, la décision d'autorisation environnementale, assortie de prescriptions, ou la décision de refus sera prise par le préfet du Gard, autorité compétente pour prendre la décision relative à la demande déposée par la société KEM ONE.

La commune de Vauvert est l'autorité compétente pour déclarer d'intérêt général le projet de la société KEM ONE et pour approuver la mise en compatibilité du PLU de Vauvert.